

**MOTION DE L'ASSEMBLEE GENERALE
DU 7 JUIN 2010 A CDG**

Le personnel de CDG réuni en séance dénonce la situation absurde générée par la dernière note d'organisme relative au contrôle des présences. En l'état elle établit un climat de défiance entre le personnel et son encadrement local. Elle discrédite les services de la navigation aérienne. Elle est considérée comme vexatoire et discriminatoire. Nous saurons nous mobiliser contre toute remise en cause de nos statuts.